



OFFRE DE STAGE

Tourbière de Sèves : analyse de propagation de la jussie, mise en œuvre et suivi de tests de gestion



Stage rémunéré de 6 mois



CONTEXTE

Au cœur du Parc naturel régional (PNR) des Marais du Cotentin et du Bessin, l'exploitation de la carrière de tourbe de Baupte, débutée en 1947 au sein de la vaste tourbière traversée par la rivière Sèves, s'est arrêtée fin 2026. Cet arrêt a été marqué par la fin des pompages qui facilitaient l'extraction de la tourbe, générant un impact important sur les écosystèmes et les usages, notamment agricoles.

Le PNR accompagne, aux côtés de l'État, les 7 communes impactées dans la construction d'un projet de reconversion de la tourbière de Sèves qui comprend un espace de quelques milliers d'hectares. Ce territoire est d'une grande richesse écologique et ornithologique, s'y concentrent des enjeux à la fois environnementaux (atténuation du changement climatique, préservation de la biodiversité, ressource en eau...), sociaux et économiques (préservation de l'activité agricole, pratiques de loisirs, cadre de vie...). Le processus de création d'une réserve naturelle nationale est en cours depuis juin 2026.

En 2021, la présence de jussie est constatée en petites stations isolées sur les bords du plan d'eau principal, issu de l'extraction de la tourbe. Dès 2022, des actions de prospection et d'arrachage manuel, avec évacuation ou neutralisation des produits d'arrachages, ont été conduits, selon différents modes opératoires. Malgré ces interventions, le nombre de stations s'est accru, la plante qui n'était présente qu'au stade végétatif les premières années, produit désormais des graines.

En 2026, la colonisation s'est fortement accrue, probablement en lien avec l'abaissement important des niveaux d'eau. L'espèce est désormais présente en forme terrestre au sein de prairies qui ne sont pas en bordure de plan d'eau.

Le contexte hydrologique des marais du Cotentin (dont les marais de la Sèves) est particulier : l'évacuation vers la mer des précipitations hivernales importantes (en moyenne 800 à 950 mm. de pluie par an) est bloquée par l'alternance des marées. L'eau s'accumule dans les fonds de vallées pour former d'immenses lacs (on parle alors de "marais blancs").

Le besoin du PNR est, au regard de l'expérience d'autres gestionnaires de milieux naturels confrontés à l'envahissement par cette espèce et en analysant les différents moyens de lutte (en cours et en cours d'expérimentation) au regard des spécificités du site, de réfléchir à la meilleure stratégie à adopter.

Ce travail s'inscrit également dans les réflexions que mènent actuellement le Parc sur la construction et la diffusion d'une doctrine de gestion des plantes amphibiennes exotiques envahissantes dans les marais (Jussie, Myriophylle du Brésil et Crassule de Helms).

MISSIONS

Le stage sera encadré par le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Votre travail :

- Bibliographie : bilan des connaissances en France et à l'étranger,
 - analyse / bilan des conditions de réussite / insuccès de l'arrachage manuel / étrépage
 - recensement des méthodes de gestion alternatives en cours (allélopathie, sel ...) et analyse de leur transposabilité dans le contexte de la Tourbière de Sèves
- Audit RETour d'EXpériences auprès des structures gestionnaires engagées de longue date dans la lutte contre l'espèce (marais Charentais, Breton, Brouage, Poitevin, Somme ...) : prise de contact, enquête
- Identification de potentiels facteurs d'influence du développement dans la vallée de la Sèves : analyse des localisations, hypothèses sur les facteurs (usages, qualité de sol, niveaux d'eau, campagnes d'arrachage, vent, courants...) susceptibles d'influencer son développement.
- Caractérisation des risques de propagation et évaluation des conséquences (surfaces perdues, impact économique)
- Proposition de techniques de lutttes adaptées au contexte de la Tourbière de Sèves : définition de mise en œuvre, méthodes de suivi ; et suivi des expérimentations en cours
- Contribution aux campagnes de prospection et à la préparation de la campagne d'arrachage 2027 (priorisation des secteurs d'intervention, types d'intervention au regard des résultats de vos recherches)

Vous pourrez également prendre part si vous le souhaitez à d'autres missions menées par le Parc sur la gestion des tourbières et la prise en compte des plantes amphibiennes envahissantes sur le territoire du Parc, ou autre (suivis naturalistes, événements organisés par le PNR...).

FORMATION / EXPERIENCE

De formation Bac+3 à Bac+5 en écologie végétale, génie écologique ou en géomatique, avec un intérêt pour le travail de terrain et l'analyse cartographique des données

Appétence pour le travail de terrain

CONDITIONS DU STAGE

- Stage conventionné de 6 mois (35h par semaine) à partir de mars/avril 2027
- Lieu du stage : Maison du Parc / Carentan-les-Marais (50)
- Indemnité de stage : indemnisation au taux horaire de 4,50 € par heure (15 % du plafond horaire de la sécurité sociale)
- Logement possible à coût raisonnables (Foyer de jeunes travailleurs Le Logis à Carentan, partenariat avec le collège de Carentan pour meublé selon disponibilités)
- Adhésion possible aux Tickets restaurants
- **Permis B indispensable** / véhicules de service disponibles

CONTACT

- Encadrement par Arthur FAUVIAU, chargé de mission Coordination scientifique, contacts réguliers avec la chargée de mission Natura 2000
- CV et lettre de motivation à envoyer au plus tard le **04 janvier 2027** à afauviau@parc-cotentin-bessin.fr
- Entretien de motivation à prévoir la semaine du 11/01
- Pour tout renseignement complémentaire : afauviau@parc-cotentin-bessin.fr